



Grenoble le 25 février 2019

Réponses de la liste Grenoble en Commun menée par Eric Piolle au questionnaire de la commission cadre de vie de l'Union de quartier 1

A) Sécurité

Police municipale quels objectifs de travail, mettez-vous en place des vacations en soirée, quelle présence et relation avec les habitants, les compétences, formation initiale et continue, quels effectifs, quels horaires, nombre de passages en rapport avec le nombre d'habitants, les aboutissements, verbalisation, quelle présence dans le quartier, quelle stratégie comptez-vous adopter pour notre quartier classé en Quartier de Reconquête Républicaine, quelles seront vos positions ?

Police nationale quelles relations avec la mairie- les ordres municipaux, quelle coordination avec la police municipale, quelles interventions, à quel rythme, quelles mesures comptez-vous mettre en place pour rétablir la loi et la faire respecter Quelles seront vos positions ?

En matière de sécurité, la Brigade Spécialisée de Terrain de la Police nationale patrouille aujourd'hui exclusivement dans quelques quartiers de l'agglomération dont la Villeneuve et le Village olympique, Mistral et Teisseire. Ayant obtenu sur ce mandat avec les Maires d'Echirolles et Saint Martin d'Hères, l'augmentation de près de 70 effectifs supplémentaire pour le territoire dont 35 affectés spécifiquement aux quartiers des Villeneuves (Grenoble et Echirolles) et à Renaudie (Saint Martin Hères). Nous maintiendrons cette exigence de renfort de policiers expérimentés pour pouvoir lutter efficacement contre la délinquance, contre les trafics, contre les faits de violence et pour la tranquillité des habitants.

La Police Municipale de Grenoble a été équipée en 2018 de pistolets à Impulsion électriques, et en 2019 de 28 caméra-piétons individuelles. Ses conditions de formation, d'entraînement ont également été améliorées tout au long du mandat (nouveau Dojo, nouveau matériel...).

Il s'agit également de renforcer la police municipale cette police de proximité essentielle au bien vivre ensemble. Nous ne promettons pas d'augmenter de 40% la police municipale car cela voudrait dire réduire d'autant les effectifs dans d'autres services (culture, éducation, jeunesse, propreté...) Nous proposons de maintenir nos 100 effectifs de police municipale (l'une des polices les plus nombreuses de France rapportée aux habitants) mais nous allons opérer un redéploiement pour leur permettre d'être 30% plus présents aux côtés des Grenoblois-es. Nous allons en effet leur permettre de se recentrer sur leurs missions de

proximité et de tranquillité en déployant parallèlement une police de l'environnement pour la lutte contre les pollutions, en assermentant 15 agents de la ville pour verbaliser les incivilités (tags, poubelles, déjections...), en déployant des radars automatiques de lutte contre les violences routières et en déployant un dispositif de tranquillité résidentielle et nocturne pour alléger ainsi les missions de la Police et lui permettre d'être plus au contact des Grenoblois, des habitants et des commerçants.

B) Propreté

Les missions des services et coordination, le travail de la propreté urbaine, les modalités d'intervention (nettoyage par les machines, nettoyage manuel), les pigeons (salissures et autres), lavage approfondi des galeries, la déchetterie Arlequin, heures d'ouverture, son avenir

Quelles seront vos positions ?

Concernant la propreté notamment nous devons continuer à développer des actions de sensibilisation, de prévention ainsi que des actions visant la co-responsabilisation et la participation citoyenne.

Des opérations « coups de propre », « belle Saison » seront notamment organisées régulièrement en lien avec les unions de quartiers, les conseils citoyens et les collectifs d'habitants.

L'équipe anti-dépôt sauvage et l'équipe anti-tag, expérimentées par la Ville, seront pérennisées et seront appuyées par une police métropolitaine de l'environnement.

Des agents des espaces verts et de la propreté urbaine seront assermentés pour pouvoir verbaliser les incivilités du quotidien (jets d'ordure, mégots, déjections canines...).

Le tri sera généralisé pour les poubelles publiques. Des déchetteries mobiles et des collectes d'encombrants à vélo seront expérimentées. Une réflexion sera lancée concernant les horaires d'ouverture des différentes déchetteries pour coller au mieux aux besoins du territoire.

C) Vie commune

Respect des règles de vie commune, respect des réglementations, respect des lois, ventes illicites-drogues, quelles seront vos positions ?

Concernant le respect des réglementations et des lois, comme indiqué ci-dessus, nous proposons de redéployer les policiers municipaux pour leur permettre d'être 30 % plus présents aux côtés des Grenoblois. Nous allons leur permettre de se recentrer sur leurs missions en déployant une police de l'environnement pour la lutte contre les pollutions en assermentant 15 agents de la ville pour verbaliser les incivilités (tags, poubelles, déjections...), en déployant des radars automatiques de lutte contre les violences routières et en déployant un dispositif de tranquillité résidentielle et nocturne.

Concernant les problématiques de drogue, nous continuerons de travailler en lien étroit avec la police nationale sur ces sujets et actionnerons tous les leviers nécessaires. Nous poursuivrons en 2020 les actions de sensibilisation et d'information des consommateurs avec la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives, actions initiées depuis quelques mois depuis que notre candidature a été retenue par le ministère. Nous souhaitons réduire les nuisances rencontrées par les habitants sur différents registres, et réduire les risques et les dommages provoqués chez les consommateurs. L'objectif est donc d'agir sur tous les leviers : réduction des risques, prévention de l'entrée en trafic, sensibilisation nécessaire auprès des clients... Nous agissons également sur la formation (des agents ville et CCAS, des acteurs de terrain, des parents), la communication. Nous soutiendrons aussi les associations pour réinvestir l'espace public par des temps conviviaux et festifs.

D) Dégradations

Circulation des véhicules à l'intérieur du quartier, stationnement illicite et mise en fourrière, caméras, dégradation des lieux publics et privés, les parkings Arlequin et Trois quartiers :- quel entretien- quel suivi des règlements intérieurs, aménagements ou décisions pour éviter les dégradations, verbalisations Quelles seront vos propositions ?

Un important réaménagement des espaces publics des quartiers sera mené dans le cadre du projet de renouvellement ANRU. A titre de comparaison le budget alloué à la rénovation des espaces publics de la Villeneuve sera plus de deux fois supérieur à celui alloué à la rénovation du centre-ville entre 2017 et 2019. Cet investissement très important sur les abords de la galeries de l'arlequin, sur le parc Jean Verlhac ou encore la place des géants et ses abords va permettre de réduire les mésusages et incivilités connues aujourd'hui. Les aménagements mettront ainsi comme priorité la lutte contre le stationnement illicite, la sécurisation des espaces publics.

Une nouvelle fourrière sera aménagée sur Grenoble pour faciliter l'enlèvement du stationnement gênant et très gênant, des épaves et des véhicules brûlés plus rapidement qu'aujourd'hui grâce à des capacités augmentées.

E) Le marché du jeudi-après-midi

Problèmes posées par son extension jusqu'au pied des immeubles, hygiène et propreté quels seront vos positions ?

Le projet ANRU prévoit une requalification du pôle commercial autour de la place du marché. L'objectif est d'en faire un lieu accueillant 7j/7. Des actions seront menées pour améliorer la propreté du secteur.

F) Logements

Les logements sociaux sur notre quartier leur répartition dans la ville entretien et/ou démolition quelles seront vos propositions ?

Votre quartier est au cœur du projet ANRU 2 qui, rappelons-le, donne la priorité à la réhabilitation des logements pour améliorer leur performance énergétique, importante mesure environnementale et sociale. Ce seront plus de 1300 logements sociaux et de 350 logements privés qui vont être réhabilités. Mais comme vous le savez, ce projet ANRU 2 c'est aussi un plan d'action pour améliorer les montées d'immeubles, les parties communes, qui sont les lieux communs du quotidien, espaces de rencontre et de convivialité ainsi qu'un projet pour l'emploi, la dynamique économique et commerciale, pour des espaces publics de qualité et des services publics en proximité.

Nous porterons la priorité absolue donnée à la réhabilitation lors des prochaines périodes de discussions avec l'ANRU.

Dans le cadre du projet GrandAlpe, un plan initiative copropriétés sera lancé pour accélérer les rénovations des logements privés non encore concernés avec des aides croisées. Nous souhaitons tripler le nombre de logements concernés par MurMur2 ce qui permettra de rénover plus rapidement plusieurs centaines d'autres logements dans le secteur.

G) Vie associative

Quelle place pour les locaux mis à la disposition des habitants quel soutien la vie associative quelle prise en compte des remarques et problèmes soulevés par les associations

Concernant les locaux, la ville met gratuitement à disposition 12% de son patrimoine. Cela représente 5.5 millions d'euros de soutien à la vie associative, répartis sur tout le territoire. Un travail de mutualisation mais également de rénovation et de pôles associatifs sera poursuivi. Pour répondre à la demande nous déploierons l'activité de la foncière commerciale créée à l'échelle métropolitaine pour acquérir des locaux commerciaux par négociation, préemption ou par des baux emphytéotiques, les rénover et y installer des activités conformes aux besoins des différents quartiers. Nous étudierons la possibilité de prêter ou louer de manière temporaire les locaux non-utilisés aux associations qui auraient besoin d'une visibilité pour un événement ou une action spécifique, couvrir les vitrines des locaux vides avec un affichage esthétique, plus agréable pour les passants (photos, affichage d'informations municipales...). Nous travaillerons également de manière plus resserrée avec les bailleurs sociaux pour des mises à disposition.

H) Education jeunesse

Quelles actions envisagez-vous de soutenir, ou de mettre en place en faveur des jeunes ?

Les jeunes sont au cœur de notre projet. De l'enfance à l'adolescence, nous souhaitons leur permettre de découvrir leur voie, et sortir de l'assignation sociale et culturelle.



Pour ce faire, nous systématiserons les parcours culturels à l'école (ateliers, rencontres, visites d'exposition, spectacles, sorties en famille...), nous développerons des projets « d'écoles à thème » jumelées à des équipements culturels publics ou associatifs (musée, muséum, théâtre, bibliothèques, conservatoire, cinémas, spectacles...). Nous mettrons en place de nouveaux projets de classes à horaires aménagés cultures avec le Conservatoire, pour permettre à tous de se découvrir artistes. Nous poursuivrons les bourses du conservatoire en prenant en charge tous les coûts induits (le transport, les instruments). Pour laisser aux adolescents l'espace et la liberté de se construire, nous développerons des lieux à "l'esprit ouvert" (lieux de proximité, lieux culturels...) où les ados seront les pilotes de leurs propres projets, en responsabilité. Nous mettrons en place un parcours citoyen municipal afin de permettre à tous les adolescents de découvrir des services publics, de s'impliquer dans la vie citoyenne et collective, avec des modules de formations civiques et citoyennes et la possibilité de soutiens financiers (BAFA, une partie du permis/code, abonnements auto-partage, places pour des événements culturels et sportifs, etc.).

La précarité touche très fortement les jeunes de moins de 25 ans : nous leur viendrons en aide grâce à la cellule jeunes majeurs en urgence et l'analyse fine qu'a menée le CCAS sur le non recours aux droits.

Une attention particulière sera apportée aux jeunes qui sortent de l'aide sociale à l'enfance sans prise en charge. Par les dispositifs existants comme la garantie jeunes ou le fonds d'aide aux jeunes, nous souhaitons leur garantir un revenu. Nous créerons des « maisons des droits » des jeunes (informations sur leur quartier, la ville, les opportunités d'emplois, accompagnement dans le montage de projet et d'orientation, accès aux droits...). Pour permettre à chaque jeune de participer à la vie démocratique, nous créerons des conseils de secteurs des jeunes ayant force de proposition et leur permettrons de porter des projets et de gérer leurs propres budgets en le décidant collectivement avec une ligne spécifique du budget jeunesse. Une coopérative citoyenne des enfants (pour les 6-15 ans) sera également mise en place avec des méthodes d'animation ludiques pour leur permettre d'être acteurs du changement.

En ce qui concerne la délinquance et l'entrée en trafic, nous souhaitons mettre l'accent sur la prévention en premier lieu, en mettant en place des cellules mineurs « nouvelle génération » pour individualiser le suivi et ajuster les réponses. Nous développerons de l'accueil des Travaux d'Intérêt Général, l'encouragement des alternatives à la prison, et le soutien aux missions locales. Pour prévenir l'entrée des jeunes dans les trafics, nous formerons les professionnels confrontés à ces phénomènes afin de les soutenir dans le maintien d'une posture éducative, nous déploierons un plan de prévention et de réduction des risques conçu avec la mission Interministérielle de lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives.

Nous proposons d'expérimenter un droit à l'emploi pour des chômeurs de longue durée : nous créerons des zones « zéro chômeurs » et contribuerons à réduire le chômage de masse



avec des partenariats pôle emploi / métro / mission locale en passant par les emplois réservés.